

« Le maintien de l'ANLCI n'exclut pas des évolutions » (Thierry Lepaon)

Chargé en 2016 d'un rapport de préfiguration d'une Agence de la langue française pour la cohésion sociale par le Premier ministre Manuel Valls, Thierry Lepaon est aujourd'hui à la tête de la lutte contre l'illettrisme avec une double casquette : délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale et président de l'Agence nationale de la lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Il explique au *Quotidien de la formation* l'étendue de sa mission.

Ce n'était pas le sujet de ces rencontres [2], entièrement dédiées au partage de solutions contre l'illettrisme (voir [notre article](#)), mais la distribution à l'issue de la matinée d'ouverture d'un tract syndical des personnels CFDT du groupement d'intérêt public (Gip) ANLCI, est venue rappeler que la controverse liée au choix de confier la cause de l'illettrisme à Thierry Lepaon, dans le cadre d'une mission étendue à une délégation interministérielle à la langue française pour la cohésion sociale, n'est pas éteinte.

Déjà interrogé à ce sujet par le *Quotidien de la formation*, Thierry Lepaon confirme aujourd'hui que la suppression de l'ANLCI, qu'il préside, n'est pas à l'ordre du jour. Et déclare avoir déjà eu l'occasion de rassurer les personnels sur leurs quatre revendications principales : le maintien du siège à l'ANLCI à Lyon, le maintien de l'équipe, le maintien des moyens et le maintien des missions. « *L'ANLCI est un groupement d'intérêt public qui travaille une question particulière : la lutte contre l'illettrisme. C'est une particularité dans le paysage social, politique et associatif qu'il faut garder* », assure-t-il avant de poursuivre : « *Mais ce n'est pas parce qu'un outil a fait ses preuves qu'il ne faut pas réfléchir à des évolutions possibles. C'est ce que j'ai essayé de faire dans le rapport que j'ai remis au Premier ministre.* »

Une « structure intermédiaire »

En l'occurrence, Thierry Lepaon envisage deux axes majeurs d'évolution. Le premier concerne la place des territoires au sein du Gip, qu'il souhaiterait voir enrichi des Régions et des conseils départementaux. Le second touche au fonctionnement interne de l'ANLCI : entre les deux réunions annuelles qu'il préside et l'animation quotidienne aujourd'hui assurée par le directeur Hervé Fernandez, Thierry Lepaon plaide pour l'introduction d'une « *structure intermédiaire, peut-être sous la forme d'un conseil d'administration ou d'un bureau, afin de mieux intégrer à la réflexion du quotidien les membres qui constituent le Gip.* »

Vers la création de délégués régionaux

S'agissant de la délégation interministérielle à la langue française pour la cohésion sociale, Thierry Lepaon compte, d'une part, sur la mise en place d'un conseil d'orientation stratégique qui devrait permettre la définition d'ici à janvier 2018 d'un plan national d'action destiné à « *impulser, coordonner et évaluer l'ensemble des politiques publiques sur l'ensemble du territoire* » et, d'autre part, sur la création de 18 délégués régionaux à la langue française pour la cohésion sociale placés auprès des préfets et portés par le délégué interministériel. L'avantage ? Selon lui, avoir un cadre national d'action qui se nourrisse d'un plan régional d'action et, ce faisant, renforcer le réseau territorial ANLCI qu'il estime aujourd'hui fragilisé.

Côté budget, Thierry Lepaon espère que les arbitrages budgétaires en cours permettront d'affecter 50 millions d'euros à la délégation interministérielle. Précisément le chiffre avancé par France Stratégie pour faire baisser de moitié le taux d'illettrisme d'ici à 2025.

- **Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) : www.anlci.gouv.fr**

Notes[1] La Cité des pratiques, des solutions contre l'illettrisme (Lyon, 13 et 14 septembre 2017). [2] La Cité des pratiques, des solutions contre l'illettrisme (Lyon, 13 et 14 septembre 2017)

Coordination et proximité, les meilleures armes contre l'illettrisme

Comment détecter des situations d'illettrisme en entreprise ? Quelles actions engager pour encourager des salariés en difficulté à se former et à développer leurs compétences de base ? En sensibilisant toutes les parties prenantes, en travaillant de façon coordonnée et dans une logique de proximité selon les participants à l'un des ateliers qui s'est déroulé à Lyon le 14 septembre 2017 dans le cadre d'une manifestation organisée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) [2].

Repérer des salariés ne maîtrisant pas l'écriture, la lecture et le calcul est un enjeu essentiel sachant que selon l'ANLCI, un peu plus de la moitié des 2 500 000 personnes en situation d'illettrisme ont un emploi. D'où l'importance d'informer l'ensemble des acteurs gravitant autour des entreprises.

Sensibilisation

Dans cette logique, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) a mené, ces dernières années, plusieurs projets de sensibilisation. « *En plus des 176 millions d'euros engagés entre 2010 et 2015 dans le cadre d'appels à projets, nous sommes entrés avec les Opca et Opacif dans une démarche de construction d'outils* », a ainsi rappelé Vincent Caputo, responsable du service Coordination et relation aux réseaux du FPSPP. Ce travail a donné naissance à un guide pratique sur la lutte contre l'illettrisme, à des livrets de formation destinés aux conseillers des Opca et Opacif et à une formation en ligne accessible à l'ensemble des acteurs en contact avec du public.

Inciter les salariés

La sensibilisation doit englober tous les maillons de la chaîne y compris les salariés, sachant que de nombreuses personnes ont tendance à taire leurs difficultés. C'est dans cette direction qu'a, par exemple, travaillé le Centre ressources illettrisme (CRI) de la région Paca en donnant la parole à des personnes en situation d'illettrisme ayant déjà engagé une démarche de formation. Objectif : inciter les salariés rencontrant les mêmes difficultés à se lancer eux aussi.

Coordination

Autres facteurs de succès cités à de nombreuses reprises lors de cet atelier : la coordination des acteurs impliqués et la proximité des actions. Informé de la volonté de plusieurs salariés du marché international de Rungis de prendre des cours de français, le Comité de bassin d'emploi (CBE) Sud 94 a mobilisé, dans un premier temps, les associations de quartier et les foyers d'hébergement afin d'affiner la demande, puis les employeurs du marché de Rungis et les représentants locaux des partenaires sociaux afin de bâtir une formation adaptée aux besoins professionnels.

Dialogue

Outre ce « *dialogue social de territoire* », plusieurs autres éléments interviennent dans la réussite d'un tel projet. « *Impliquer les partenaires très en amont, être transparent quant à la capacité de réaliser le projet, fixer un objectif concret et réalisable, établir un calendrier pour donner du rythme et avoir un pilote du projet légitime.* », souligne ainsi Gabrielle Ficher du CBE Sud 94.

Notes

[1] « *Comment proposer des solutions sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ?* », un atelier organisé dans le cadre de « *La cité des pratiques, des solutions contre l'illettrisme* », [manifestation orchestrée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme \(ANLCI\)](#)].

[2] « *Comment proposer des solutions sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ?* », un atelier organisé dans le cadre de « *La cité des pratiques, des solutions contre l'illettrisme* », [manifestation orchestrée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme \(ANLCI\)](#)].

Illettrisme : une honte mal placée (Rencontres ANLCI)

Parmi les nombreuses particularités qui définissent la problématique de l'illettrisme, celle qui touche au secret dont s'entourent les personnes en situation d'illettrisme constitue l'un des freins les plus redoutables à l'accès aux compétences de base. Les rencontres nationales de la lutte contre l'illettrisme (Lyon, 13 et 14 septembre 2017) l'ont parfaitement illustré.

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI, avait souligné en ouverture des rencontres l'importance de « *nommer le problème de l'illettrisme* ». L'exemple d'Aline Le Guluche, venue témoigner de sa lente, mais spectaculaire, sortie de l'illettrisme, éclaire les enjeux. C'est elle-même qui décrit comment la « *honte* » ressentie face à ses difficultés de lecture et d'écriture l'ont longtemps tenue à distance d'une pleine vie sociale et bloquée dans ses aspirations professionnelles. Car comme tant de personnes en butte avec le langage, c'est d'abord vers l'élaboration de stratégies d'évitement qu'elle a mobilisé son énergie. Devenue, à 28 ans, agent de restauration en hôpital, c'est ainsi d'abord en cachant ses lacunes et en développant une capacité hors normes au « *par cœur* » qu'elle a longtemps survécu.

Un accompagnement salvateur

Jusqu'au jour où, enfin alertée, une représentante du personnel la met en relation avec une conseillère de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), Stéphanie About. Après le refus d'une première prise en charge dans le cadre d'une remise à niveau, Aline Le Guluche réitère sa demande, accompagnée de sa conseillère. À la clé, 60 heures de formation dans le cadre d'un dispositif tous publics « *Compétences clé pour travailler en établissement de santé* ». Pour Aline Le Guluche, c'est l'heure de la renaissance. Témoin de sa transformation, Stéphanie About confirme : « *je l'ai vue devenir de plus en plus souriante et confiante, allant jusqu'à acheter un ordinateur* ». Évoquant une « *stagiaire de référence* », elle explique comment elle a même fini par jouer un rôle moteur auprès de jeunes en Emploi d'avenir.

Au terme d'un accompagnement qui a surtout consisté à rassurer et faire comprendre que c'est par l'erreur qu'on apprend, Aline Le Guluche a aujourd'hui dans sa poche le CAP de restauration, son premier diplôme. Premier ? « *Pourquoi pas le bac ?!* », s'esclaffe-t-elle.

- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) : www.anlci.gouv.fr